Image not found or type unknown

comment procéder pour vendre un bien donné en usufruit

Par **mamyclaire**, le **01/07/2012** à **16:58**

J'ai donné un bien a mes enfants et j'en ai l'usufruit. aujourd'hui je souhaite vendre ce bien, mais enfants ne s'y opposent pas, comment puis-je procéder ?

Par **youris**, le **01/07/2012** à **17:39**

bjr
vous vendez votre part d'usufruit puisque que vous n'êtes propriétaire de l'usufruit.
vos enfants vendent leurs parts de nue propriété.
et ensuite vous vous répartissez le produit de la vente selon la valeur respectives des parts.
mais votre notaire saura faire la répartition.
vous pouvez vous baser sur le barème fiscal d'usufruit mais ce n'est pas une obligation.

Par **mamyclaire**, le **01/07/2012** à **19:54**

merci beaucoup pour la clarté de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés